

Laurence MOAL, *Duchesses, histoire d'un pouvoir au féminin en Bretagne*, préface de Jean Kerhervé, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 325 p.

« Duchesses », ce titre pourrait faire redouter une litanie de princesses, de Roscille d'Anjou, la première épouse d'Alain Barbetorte, à Anne de Bretagne, mais ce risque est écarté par l'adoption d'un robuste plan thématique, qui peut présenter lui-même l'inconvénient d'écarteler certaines figures de premier plan, à commencer par Anne de Bretagne. Un autre parti eût été concevable, qui eût fait le partage entre les femmes puissantes de l'époque féodale, telle Ermengarde, l'épouse d'Alain Fergent, et les princesses à éclipses du bas Moyen Âge, qui ont occupé le devant de la scène à la faveur de la captivité de leurs maris. Laurence Moal avance même que le renforcement de l'État breton au xv<sup>e</sup> siècle a relégué certaines de ces grandes dames dans la sphère privée !

« Histoire d'un pouvoir au féminin en Bretagne », ce sous-titre pourrait faire craindre une irruption fracassante de la problématique du genre dans le champ de l'histoire de Bretagne, mais on s'aperçoit très vite que le recours au concept de « genre » n'a rien de systématique et que l'ambition légitime de « décliner au féminin l'histoire du pouvoir en Bretagne » se révèle inaccessible. Comme l'essentiel est dit dans la très dense préface de Jean Kerhervé, on aurait tendance à y renvoyer et à se contenter de quelques remarques de détail, ce qui serait injuste à l'égard de cette publication importante. Il faut d'abord souligner que c'est un très beau livre, doté d'une illustration somptueuse, et un ouvrage clairement écrit, fondé sur une documentation sans faille. La première partie, intitulée « Les duchesses dans la sphère publique, des actrices politiques à part entière », s'ouvre par une éclairante typologie des princesses. Parmi les vingt-huit recensées, dont très peu de Bretonnes, l'autrice distingue « les épouses et mères de l'héritier », telle Jeanne de France auprès de Jean V, « les détentrices de l'interrègne », telle Ermengarde pendant la croisade d'Alain Fergent, et « les duchesses héritières et régnantes », telle Havoise, qui a fait de son mari Hoël un duc en 1066. Soulignons au passage le fait qu'en Bretagne, à la différence de la France, les femmes peuvent transmettre le pouvoir, faute d'héritier mâle. Sans qu'on puisse assimiler les princesses à des proies, leurs mariages constituent des enjeux dynastiques et politiques de premier ordre. Le cas d'Anne de Bretagne est éclairant à cet égard. Avant Charles VIII et Louis XII, elle a eu trois prétendants : le fils aîné de Jean II de Rohan, Maximilien d'Autriche et Alain d'Albret. Son alliance par procuration avec Maximilien, le 27 octobre 1490, a fait d'elle une éphémère reine des Romains, et de Maximilien un duc de Bretagne. Ces mariages princiers étaient évidemment consacrés par l'Église, selon un rituel très codifié, et donnaient lieu à de longues tractations financières.

Si l'on peut se risquer à parler de l'exercice d'un « métier de duchesse », dans la mesure où ces grandes dames administrent leurs seigneuries, disposent d'un sceau de majesté, voire d'une monnaie comme Anne de Bretagne, et opèrent des transactions

financières, il faut toutefois redire qu'elles s'affichent sur la scène politique et militaire quand leurs époux sont captifs, telles Jeanne de Flandre, *alias* la Flamme, à Hennebont en 1342 et Jeanne de France à Champoceaux en 1420. Guerrières par intermittence, elles sont plus couramment des médiatrices dans les conflits.

La deuxième partie, « De l'espace privé à l'espace public », plus classique que la précédente, s'ouvre par un tableau très noir de la vie familiale en milieu princier : mariages arrangés (souvent dès l'enfance), absence de vie commune des époux, présence habituelle de favorites, nécessité d'avoir une descendance, forte mortalité infantile, enfants mis en nourrice puis séparés de leurs parents, etc. On est mal renseigné sur l'éducation des futures duchesses qui apprenaient à lire et à écrire, et étaient initiées à la musique et à la danse, le tout dans une ambiance piétiste. On les préparait à tenir leur rang, à briller en société et à exercer le mécénat en encourageant les poètes et les chroniqueurs et en faisant travailler les peintres et les enlumineurs. En la matière, Anne de Bretagne a surpassé toutes ses devancières.

Concernant la piété et les dévotions des princesses, la documentation est, à la fois, très abondante et très classique. Elles vivent entourées de chapelains, d'aumôniers et de confesseurs. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les directeurs de conscience sont le plus souvent des religieux mendiants, tel le dominicain léonard Yves Mayeuc auprès d'Anne de Bretagne. Si Jeanne de France peut être considérée comme une « fan » du prédicateur catalan Vincent Ferrier, Ysabeau d'Écosse a affiché une vive dévotion pour François d'Assise. La palme de la piété revient à Françoise d'Amboise, l'épouse malheureuse de Pierre II : non contente de travailler à la canonisation de Vincent Ferrier, elle fonde les clarisses de Nantes en 1457-1459 et installe des carmélites à Bondon, près de Vannes, l'année suivante. Elle se retire dans cette communauté en 1468 et en devient la prieure. De façon générale, la piété des duchesses s'affiche de façon ostentatoire dans leurs dispositions testamentaires, où les kyrielles de dons sont la norme, et dans d'imposantes sépultures destinées à afficher la continuité dynastique.

Si pesante soit l'emprise des confesseurs sur les princesses, la vie de cour ne manque pas d'agréments. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'Hôtel ducal prend de l'ampleur, les différents services s'étoffent pour assurer un train de vie quasi royal. La duchesse a sa propre maison, parallèle à celle du duc, avec chambellans, écuyers et dames de compagnie. Le luxe s'affiche dans le cadre de vie et le vêtement, les joyeuses entrées et les mariages se plient à un cérémonial de plus en plus complexe, sans atteindre pour autant les extravagances attestées à la cour de Bourgogne. Les loisirs se diversifient : jeux de société, récitals des ménestrels, facéties des bouffons, chasses (pas réservées aux hommes), joutes et tournois, le tout évoqué dans de nombreuses enluminures.

La troisième partie, « Des duchesses héroïques entre imaginaire et folklore », est de type historiographique. Elle est fondée sur une documentation écrite et figurée

très variée, au sein de laquelle se détachent les vitraux historiés des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, riches d'enseignements à plusieurs niveaux. Jeanne de Flandre, *alias* Jeanne la Flamme, « au cœur d'homme et de lion », qui anima la résistance d'Hennebont en 1342, occupe une bonne place dans la galerie des duchesses intrépides. Au xix<sup>e</sup> siècle, elle a bénéficié de l'intérêt des romantiques pour le celtisme, au siècle suivant elle a séduit les séparatistes, qui en ont fait une Jeanne d'Arc bretonne. D'autres duchesses ont été présentées comme des modèles de piété. Ermengarde d'Anjou (1067-1147), proche de Robert d'Arbrissel, a été qualifiée de « mère de son peuple » par le dominicain morlaisien Albert Le Grand au xvii<sup>e</sup> siècle. Françoise d'Amboise, la très pieuse carmélite, a bénéficié d'un traitement de faveur depuis 200 ans. Des biographies, des cantiques, des vitraux et des statues lui ont été consacrés, au service du fameux précepte « catholique et Breton toujours ». Cependant c'est Anne de Bretagne qui a été, de loin, la plus célébrée et la plus médiatisée. On a vu en elle l'emblème de la culture bretonne, à la charnière du Moyen Âge flamboyant et de la Renaissance, mais aussi la duchesse en sabots, la brave paysanne dépositaire des valeurs traditionnelles, viscéralement attachée à la Bretagne, mais pas hostile à son rattachement à la France. Devenue au fil des siècles l'icône de sa province, elle fait désormais partie du patrimoine, au point de contribuer à la promotion de certains produits locaux. On aimerait savoir combien de rues, de places, d'associations, de collèges et de lycées portent son nom et si elle est parvenue à faire jeu égal avec Jeanne d'Arc au hit-parade de la célébrité.

La conclusion de l'ouvrage est très mesurée : si certaines duchesses ont eu tous les moyens d'agir, ce fut toujours dans un cadre délimité, au point qu'il serait excessif de parler d'une véritable « politique au féminin ». Les femmes ont transmis le pouvoir plus qu'elles ne l'ont exercé, sauf quand le duc était prisonnier ! Elles ont surtout brillé par le mécénat et la piété ; trois ou quatre d'entre elles ont réussi à se faire une place dans l'imaginaire breton.

Cerise sur le gâteau, un « Petit précis illustré du temps des duchesses » apporte de précieux compléments d'information, non sans d'inévitables redites, et s'ouvre par une aguichante entrée « adultère » qui fait référence aux amours de François II et d'Antoinette de Maignelais. Somme toute, cet ouvrage séduit par la beauté de son illustration, toujours commentée avec soin, par l'étendue de la documentation sur laquelle il repose et par la pondération du diagnostic final, le tout assaisonné d'une discrète nostalgie envers l'État indépendant des Montforts qui a été ruiné par les mariages royaux d'Anne de Bretagne. La principauté bretonne n'avait pas les moyens financiers de la Bourgogne de Charles le Téméraire ou de la France des Valois, mais elle leur tenait la dragée haute en matière de manuscrits enluminés. La « Bretagne chatoyante », chère à Michel Mauger, est bien présente dans ce livre. Un voile tendu devant les malheurs du temps, diront les esprits chagrins, « un bien pour toujours », répliqueront les optimistes.

Hervé MARTIN